



n°01

Août 2012

Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom : Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air
 Région : Limousin
 Département : Corrèze
 Communes concernées : Ambrugeat, Bonnefond, Davignac, Péret Bel-Air, Pérois sur Vézère
 PNR de Millevaches en Limousin
 Animateur :
 Surface du site : 732 hectares

Validation du Document d'objectifs
par le Comité de Pilotage : 15 novembre 2005



Tourbière de la Naucodie (Bonnefond)



La Barbastelle

... emblématiques du territoire.

L'Édito du Président du Comité de Pilotage

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin assure l'animation du site depuis la validation du document d'objectifs. Ce travail d'animation s'appuie fortement sur les volontés locales.

Des contrats Natura 2000 ont été signés pour répondre aux objectifs de préservation et d'entretien des milieux. Les actions proposées consistent en de la restauration et/ou de l'entretien de parcelles en lien avec les activités économiques en présence. L'enjeu repose sur la conciliation de besoins de protection de milieux et des écosystèmes tels que les landes, les tourbières... et des activités comme l'agriculture, la sylviculture...

Compte tenu de la qualité biologique du site, 195 ha supplémentaires ont été intégrés au site en 2008. Ces surfaces peuvent désormais bénéficier des aides apportées par les dispositifs Natura 2000 (Contrats Natura 2000, Charte Natura 2000, MAET*).

Ce premier numéro de « **Entre landes et tourbières** » a pour but d'informer sur les actions conduites sur le site.

Christian AUDOUIN,
Président du PNR de Millevaches en Limousin

Devinette :

Quelle est cette plante vivante dans les tourbières qui se nourrit d'insectes?

Réponse : La Drosera



Des engagements en faveur de nos milieux...

Les 6 agriculteurs en activité sur le site participent au programme Natura 2000 en souscrivant des **mesures agro-environnementales territorialisées***.

Depuis juin 2009, plusieurs actions se sont succédé dans le cadre d'un **Contrat Natura 2000*** porté par le PNR de Millevaches. Les interventions de restauration (fauche de fougères, girobroyage de la lande, bûcheronnage de pins...) ont pour objectif de remettre en état le fond tourbeux. L'entretien par pâturage viendra compléter ces opérations mécaniques et pérenniser la gestion de ce milieu remarquable.

Le **Programme Local Agri-Environnemental*** permet de compléter les outils proposés par Natura 2000 et orienter les actions sur l'ouverture paysagère et le maintien des landes montagnardes.

La vie du site en quelques chiffres... (au 1er juillet 2012)

MAET* : - Environ 147 hectares contractualisés
soit 20% de la surface du site
- 6 exploitants agricoles engagés

Contrat Natura 2000* :
7 contrats non agricoles non forestiers dont 2 en maîtrise d'ouvrage O.N.F., 3 en maîtrise d'ouvrage CEN Limousin, 2 en maîtrise d'ouvrage PNR et 1 en maîtrise d'ouvrage privée soit environ 84 ha

Comité de Pilotage : 1 par an depuis 2005

Animation : sorties scolaires et grand public

Prairie de fauche contractualisée en MAEt à Péret Bel-Air



Des actions de préservation...



Fauche de la fougère par traction animale et découverte d'une espèce remarquable « l'Engoulevant d'Europe » sur une lande à la Naucodie, Bonnefond (Contrat Natura 2000)

Depuis 2008, des actions d'entretien permettent de maintenir les habitats en bon état de conservation en lien avec les activités présentes (agriculture, sylviculture...)



Débardage en traction animale sur la tourbière de la Ferrière, Davignac (Contrat Natura 2000)



Pâturage ovin à la Naucodie



Pâturage bovin à Péret Bel-Air (MAEt)

Animatrice du site :
Malika CONSTANS
PNR de Millevaches en Limousin
20, place des Porrots
19250 Meymac
05.55.95.39.65
m.constans@pnr-millevaches.fr

Le petit glossaire du Entre landes et tourbières :

MAET*: Mesure Agro-Environnementale. Il s'agit d'une aide agricole contractualisée pour 5 ans et répondant à un cahier des charges, éligible sur des territoires définis, comme les sites Natura 2000.

Contrat Natura 2000*: contrat signé entre un ayant droit et l'Etat, qui définit une action de gestion visant au maintien ou à la restauration d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Ces contrats sont intégralement financés par l'Europe et l'Etat.

PLAE*: Le Programme Local Agri-Environnemental constitue un outil de gestion de l'espace et des milieux du PNR financé par l'Europe, l'Etat et la Région. Il vise à la réalisation de travaux de conservation des milieux et des espèces et à l'amélioration des paysages.

Avec le soutien de :

